

LA VIE ANNAYSIENNE

Avril - Mai - Juin 2022



Magazine municipal de la ville d'Annay-sous-Lens

www.annaysouslens.fr



ANNAY, DU
SPORT POUR
TOUS !

ÉDITORIAL

Chères annaysiennes, chers annaysiens,

La guerre déclenchée par le Président Russe le 24 février en Ukraine nous renvoie chaque jour, via les médias et réseaux sociaux, des images que nous pensions ne jamais connaître, semblables à celles que nous avons pour la plupart vues dans nos livres d'histoire. Jamais nous n'aurions imaginé qu'aux portes de l'Europe, si près de nous, des convois militaires, des bombes, des chars, des missiles pourraient envahir un pays et tuer autant ni que ces images deviennent une réalité.



Le Président russe est seul responsable de cette guerre et s'enfonçant dans l'ultranationalisme, il est aujourd'hui accusé par l'ONU de crimes de guerre (violation du droit international humanitaire par l'attaque de la maternité de Marioupol le 9 mars).

Je condamne bien évidemment, avec la plus grande fermeté, l'agression militaire perpétrée par la Russie et dans l'immédiat, j'affirme que l'urgence absolue est de protéger les populations civiles, tant ukrainiennes que russes.

Je salue la solidarité des annaysiens qui ont répondu en nombre et en masse à l'appel aux dons que nous avons lancé. Quelques-uns ont également proposé des hébergements pour des réfugiés. Je les en remercie vivement.

La commune a également proposé un hébergement d'urgence et le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une motion de soutien au peuple ukrainien. Il s'est ainsi positionné en faveur de la Paix en Ukraine, en Russie et plus largement en Europe et a opposé à un refus de l'entrée en guerre de la France qui doit agir diplomatiquement pour exiger un arrêt immédiat de la guerre.

Sincèrement
Yves Terlat,
Maire d'ANNAY



TEMPÊTES EUNICE ET FRANKLIN : BELLE MOBILISATION DES SERVICES COMMUNAUX



Les deux tempêtes qui ont frappé notre département à la fin du mois de février n'ont pas épargné Annay.

Bâtiments communaux, marais mais aussi habitations, beaucoup ont été touchés par les vents forts.

C'est pourquoi, la municipalité souhaite remercier les agents des services municipaux mobilisés pour porter assistance aux habitants et éviter que la situation n'empire. Les services techniques ont aussi eu fort à faire dans la sécurisation du marais et ont travaillé à le rendre praticable le plus rapidement possible.

RESTONS CONNECTÉS !



VILLE D'ANNAY-SOUS-LENS



ANNAYSOUSLENS.FR

MAIRIE D'ANNAY SOUS LENS

Place Roger Salengro - 62880 ANNAY SOUS LENS

Horaires d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 03.21.13.44.20 / Fax : 03.21.70.35.74

Mail : mairie@annaysouslens.fr

Directeur de Publication : Monsieur TERLAT

Directeur de Rédaction : Monsieur DUFOUR

Rédaction / Mise en Page : Service Communication

Crédits Photo : Les Élus, le Service Communication, les associations et Unsplash



imprimé sous le label Imprim' Vert par
l'imprimerie Hechter de Vendin les Bèthune

La commune d'Annay-sous-Lens met tout en oeuvre pour respecter l'utilisation de vos données personnelles. Si vous souhaitez faire disparaître vos données d'une base de données communale, merci de vous signaler à la mairie.

RETOUR EN IMAGES

L'association du souvenir français s'est réunie le samedi 5 février pour assurer son assemblée générale, en présence de M. le Maire. M. Seweryn succède à M. Amelot à la présidence de l'association. Merci à M. Amelot pour toutes ces années d'engagement !



Le 5 mars, Thérèse et Henri Havez ont célébré leurs noces d'or en mairie entourés de leurs proches ! Ils s'étaient mariés 50 ans auparavant un 28 février. Félicitations !



Le 26 décembre dernier, lors d'une émouvante cérémonie des noces de diamants, Josiane et Marcel DESTRUN se sont de nouveau dit oui devant leur famille et leurs amis. Félicitations !



Les fouilles archéologiques ont débuté sur le chantier du quartier du bois des mottes ! Les experts ont retrouvé plusieurs poteries presque complètes !



SENIORS

ATELIERS SENIORS : RESTER EN BONNE SANTÉ ENSEMBLE !

Nouveautés !

De nouveaux ateliers vont être proposés sur la iatrogénie. La iatrogénie désigne l'ensemble des effets indésirables provoqués par la prise d'un ou plusieurs médicaments. Ces ateliers permettront de sensibiliser les personnes sur la posologie et les mélanges de médicaments.

4 séances sont prévues au mois d'avril (les vendredis 8, 15, 22 et 29 de 13h45 à 15h45) avec l'association Brain Up.

Pour s'inscrire, rapprochez-vous de Mme Isabelle MEHEZ au 03.21.13.44.20.



Voyage des seniors

La commune organise une journée à Amiens le 20 mai avec pour programme : visites commentées de la cathédrale, du quartier Saint-Leu et des Hortillonnages. Tarifs : 52€ (repas compris)

Pour vous inscrire, contactez Isabelle MEHEZ au 03.21.13.44.20. avant le 22 avril. Attention, les places sont limitées.

Service civique

Vous avez entre 16 et 25 ans (ou moins de 30 ans en situation de handicap), la ville propose une mission de service civique dans le domaine de l'aide à la personne âgée et/ou handicapée.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général et est indemnisé.

Vous êtes intéressé ou souhaitez davantage d'informations, vous pouvez contacter Madame Angèle DUPAYAGE en mairie au 03.21.13.44.20.

ASSOCIATION

LE TARIN DES AULNES SE MOBILISE EN FAVEUR DES POLLINISATEURS



L'association le Tarin des Aulnes, avec la participation active des apiculteurs du rucher communal, organise **les 20, 21 et 22 juin 2022** une sensibilisation sur la pollinisation et l'intérêt de la préservation des insectes pollinisateurs.

En partenariat avec le département du Pas-de-Calais, cette manifestation à visée pédagogique se déroulera dans la salle Brassens avec la mise en place d'une exposition.

Les enfants pourront y participer avec leur classe durant des créneaux spécifiques !

Le saviez-vous ?

La ville aussi s'engage pour les pollinisateurs ! Dans le cadre du chemin vert sur le Cavalier, des carrés de prairie sont installés, parfaits pour satisfaire les abeilles, les bourdons et les autres pollinisateurs.

Comment les accueillir dans votre jardin ?

Laissez pousser quelques orties et plantez des espèces mellifères (la lavande, le népéta, la mauve, la mélisse, la bourrache, le pavot, les tagètes, etc.) ainsi que des plantes aromatiques. Ou encore, semez des fleurs de prairie dans votre pelouse !

LE PLANNING FAMILIAL GARE SON BUS DE L'ÉMANCIPATION À ANNAY



Le planning Familial est une association qui agit et lutte pour permettre à chacun de s'informer sur les thématiques de la sexualité, de la contraception, des questions de genre ou de sexisme.

Elisa ATGER, chargée du projet du Bus de l'Emancipation explique *"L'idée, c'est d'être là où on ne nous attend pas forcément et d'aller à la rencontre des publics, de casser les barrières entre eux et le planning familial"*. Elisa est présente tous les 3èmes mercredis du mois de 13h30 à 15h30 devant le

local du Secours Populaire rue Ramond.

Vous pouvez vous y rendre pour discuter ou échanger sur les questions de santé sexuelle de manière gratuite et confidentielle. Le planning pourra aussi vous orienter vers les bons professionnels si nécessaire.

Prochains arrêts du bus de l'émancipation :
Le 20 Avril et le 18 Mai

ANNAY, VILLE PRÉCURSEUR DANS L'AIDE AU NUMÉRIQUE

Annay-sous-Lens, labellisée APTIC (agir pour l'inclusion numérique) est à la pointe du dispositif pour la formation au numérique !

Grâce au recrutement de Marie MOREL, conseillère numérique, la ville est en mesure de recevoir pour de l'aide informatique :

- les bénéficiaires des Pass Numériques de l'agglomération,
- les bénéficiaires d'une

formation via Pôle Emploi, les habitants d'Annay ou des communes alentours

Et depuis peu, la ville reçoit aussi les bénéficiaires du Pass Numérique du Département.

De ce fait, durant le mois de Janvier, en mairie, M. Daniel KRUSZKA, Conseiller Départemental a remis des Pass aux personnes bénéficiaires du RSA suivies par le CCAS afin de lutter contre la fracture numérique.



COMMENT S'INSCRIRE AUX ATELIERS NUMÉRIQUES ?

Vous souhaitez apprendre à vous servir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone ? Vous souhaitez de l'aide dans vos démarches en ligne ou dans l'utilisation d'internet ?

Individuels et selon vos disponibilités, inscrivez-vous aux ateliers en contactant Mme Marie MOREL au 03.21.13.44.20 !

DISCGOLF CLUB, UNE COMPÉTITION RÉGIONALE AU MARAIS !



Dimanche 16 janvier, les joueurs de Disc Golf se sont retrouvés au marais pour la 5ème manche du Régional Tour de la ligue Hauts-de-France. Organisée par le Annay Disc Golf Club, ce sont 21 joueurs de notre territoire qui se sont présentés sur le parcours des étangs.

Malgré la fraîcheur de l'hiver, les participants se sont affrontés dans le cadre d'une agréable compétition !

Si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez vous inscrire au Disc Golf en contactant M. Reynald DUSSOSSOY au 06.16.55.45.73 ou par mail à reynald_dbz16@hotmail.com

DU 2 AU 6 MAI : SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE ANNAYSIENNES

C'est une semaine plus que chargée qui attend nos petits écoliers du 2 au 6 mai. Les enfants des deux écoles élémentaires de la commune participeront à la semaine olympique et paralympique annaysienne !

Au programme :

- La visite d'une exposition sur les athlètes extraordinaires du comité départemental olympique.
- Un escape game sur le thème des jeux olympiques fourni, lui, par le comité français olympique
- Des animations handisports telles que : le volley assis, la boccia (sport de boule apparenté à la pétanque), ou encore le

cécifoot

- Atelier de création de corde à sauter en matériaux de récupération
- Rencontre, pour les plus grands, avec Stephanie Fotso Mogoung volleyeuse au Volleyball Club Harnésien et participante aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 avec l'équipe nationale du Cameroun.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'affiche de l'événement regroupe les gagnants du concours de dessin organisé lors de la semaine olympique et paralympique 2021.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE ANNAYSIENNES

Au programme :

- Escape Game
- Exposition
- Ateliers handisport
- Atelier développement durable



PARCOURS DU COEUR : ON SE VOIT LE 14 MAI ?

Après plusieurs années d'absence, les parcours du cœur reviennent sur la commune !

Les enfants pourront en profiter lors des parcours du cœur scolaires le vendredi 13 mai.

Le samedi 14 mai, vous pourrez chausser vos plus belles baskets et votre plus beau jogging pour participer au Parcours du cœur en courant ou en marchant !

Ouvert à tous, un service de navette est prévu pour ceux qui en auraient besoin pour le retour.

Trois parcours sont prévus avec des départs de 8h à 9h :

- 5 kms
- 10 Kms
- 15 kms (Aller-Retour)

 Fédération Française de Cardiologie
 UN CŒUR QUI VA, LA VIE QUI BAT

LES PARCOURS DU Cœur

DE TOUT CŒUR AVEC VOUS
SAMEDI 14 MAI 2022
8H - SALLE BRASSENS

3 PARCOURS :
 5 KMS
 10KMS
 15 KMS

J'aime mon cœur, je participe.
www.fedecardio.org



ROUTE DU LOUVRE 2022 LE 15 MAI À ANNAY

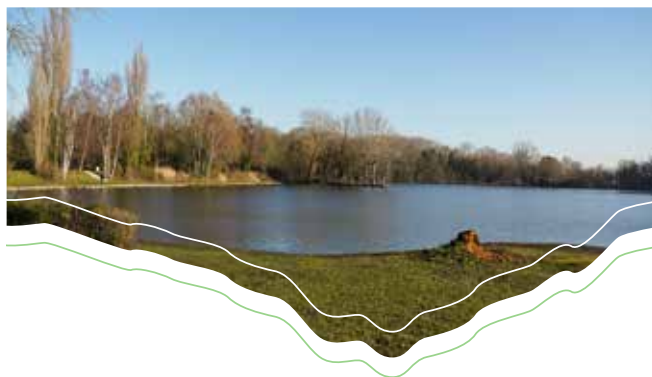
LA ROUTE DU LOUVRE



ON RECHERCHE DES SIGNALEURS POUR ENCADRER LE PASSAGE DES COUREURS

Si vous souhaitez apporter votre concours, rapprochez-vous de M. Claude DRUELLE par mail à claudedruelle@annaysouslens.fr

VILLAGE SPORT NATURE : UNE PREMIÈRE ÉDITION LE 5 JUIN 2022



Village Sport Nature

DIMANCHE 5 JUIN 2022
DE 9H À 18H - MARAIS

Venez essayer le sport que vous pratiquerez à la rentrée !



Nouvel événement sur la commune !

Le 5 juin, on se retrouve tous au Marais pour le village sport nature !

Toute la journée, venez découvrir de nouveaux sports en partenariat avec les associations sportives de la ville tout en découvrant ou redécouvrant le marais !

Pendant toute une journée, de 9h à 18h, vous pourrez venir vous essayer à diverses activités gratuitement !



AMÉNAGEMENT

VOIRIES ET ESPACES VERTS, LES SERVICES TECHNIQUES NE S'ARRÊTENT PAS !

En ce début d'année, les agents des services techniques ont entrepris la réfection de trottoir et la création d'adoucis dans les rues suivantes : Gino Valli, Baucourt, Delecroix et Potier. Mais aussi, nous en parlons en p.2, les agents ont fortement été sollicités pour de l'élagage ou abattage d'arbres devenus dangereux suite aux tempêtes sur toute la commune : Marais (qui a aussi nécessité l'intervention d'un prestataire extérieur), Résidence la courtille, l'espace vert rue Figeac, le city stade cité Leclerc, la Résidence Lenglet, l'intersection rue Gino Valli et RD164, et la route de Lille.



Le bois récupéré suite aux dégâts de la tempête a pu être livré aux Annaysiens inscrits sur la liste de demande. Plus d'une trentaine de personnes ont pu recevoir des stères.

Inscription : 03.21.13.44.29 / 20€ la stère

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, ON EST DANS LES TEMPS !

Les travaux d'assainissement lancés par l'Agglomération de Lens-Liévin se terminent au niveau de la Cité Delsaux, de la Route de Lille, et de la rue Mattéi et cela avec même un peu d'avance sur la prévision. Les habitants peuvent maintenant bénéficier du tout à l'égout et de la rénovation des branchements d'eau. Rappelons que ces travaux sont l'objet d'un investissement de plus de 2 millions d'euros pour la CALL.

ANNAY S'ENGAGE CONTRE LE MAL LOGEMENT

Pour continuer la lutte contre le mal-logement, la commune d'Annay-sous-Lens s'est engagée dans deux dispositifs avec l'Agglomération de Lens-Liévin : le permis de louer et le permis de diviser. Cela permet à la commune un plus grand contrôle de la salubrité des biens mis en location.

LE PERMIS DE DIVISER, c'est quoi ?

Face à la multiplication de divisions de maisons en plusieurs appartements, dont la qualité peut s'avérer médiocre : surfaces des logements faibles, peu d'isolation phonique, aménagement de sous-sol, prolifération d'ordures ménagères, etc., la CALL a lancé le Permis de diviser.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2022, tout propriétaire, d'une maison ou d'un immeuble, souhaitant diviser son bien, pour créer un ou des logements, doit disposer d'un Permis de diviser délivré par la CALL.



LE PERMIS DE LOUER, c'est quoi ?

Tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location, devra déposer via Internet une demande d'autorisation préalable de mise en location de son logement. Les dossiers seront traités par la ville. Ils seront ensuite envoyés à la CALL qui assurera le relais avec l'opérateur en charge de la visite du logement, s'il y a lieu, et la procédure de décision.

LA VILLE INVESTIT POUR LA SANTÉ DES ÉCOLIERS ET DU PERSONNEL DES ÉCOLES

Pour la santé et le bien-être des enfants et des enseignants, la ville d'Annay a investi dans des capteurs de CO2 qui équipent depuis la rentrée de janvier toutes les classes de toutes les écoles de la commune.

Le but de ce capteur ?

Permettre aux enseignants (et aux enfants) d'être alertés lorsqu'un trop fort taux de CO2 est présent dans l'air et qu'il est temps de renouveler l'air de la pièce.

Recommandé par le Ministère de l'Éducation Nationale, ce dispositif est une protection de plus contre le COVID-19.



LES ÉLÈVES DE PERI CURIE ONT APPORTÉ DU RÉCONFORT AUX MILITAIRES FRANÇAIS

A Noël, les militaires français en déplacement à l'étranger durant les fêtes ont eu la surprise de recevoir des dessins de la part des élèves de l'école Peri-Curie !

Les élèves ont obtenu des réponses de la part des officiers contactés dans les pays baltes ou en Afrique.

Suite à ces échanges, les enfants ont donc reçu la visite d'un colonel réserviste de l'armée qui a salué leur action et a offert une lettre de remerciements à toute la classe !

Une expérience émouvante pour les enfants comme pour les militaires !



ENFANCE ET JEUNESSE

ACM ET CAJ DES VACANCES DE FÉVRIER

C'est environ une centaine d'enfants qui ont été accueillis par les animateurs des accueils de loisirs durant les vacances d'hiver. Journées thématiques, activités manuelles ou stop motion, les enfants ne se sont pas ennuyés !

On remarquera aussi l'intervention de la compagnie Archibulle qui a proposé aux enfants de créer leurs propres marionnettes dans le cadre de la création d'un spectacle d'ombres.

Les plus grands aussi, n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

Les animateurs ont amené la vingtaine de jeunes présents par semaine, au karting, à la patinoire, et leurs ont proposé des grands jeux et divers ateliers (cuisine, théâtre, etc.) !

On notera surtout l'intervention des «Savants Fous» au cours de laquelle les ados ont pu créer et programmer leur propre robot ! Ou encore l'initiation à la boxe française dispensée par l'un de nos animateurs !



COLO D'ÉTÉ 2022

DU 22 JUILLET AU
1ER AOÛT

HENDAYE PYRÉNÉES ATLANTIQUE

TARIFS :
340€
(-10% PAR ENFANT SUPPLÉMENTAIRE)
AIDE COLONIE CAF ACCEPTÉE

ACTIVITÉS :
RANDONNÉE PALME MASQUE TUBA, ACTIVITÉS
NAUTIQUES, STAGE SURF, BALADE EN BATEAU,
PIROGUE HAWAÏENNE, ETC.

PLACES LIMITÉES
INSCRIPTIONS EN MAIRIE À PARTIR DU 25 AVRIL
DE 9H30 À 12H ET DE 13H45 À 17H

RÉUNION D'INFORMATION
DATE À DÉFINIR

CAJ ET COLONIE

ON RECRUTE DES ANIMATEURS DIPLOMÉS POUR L'ÉTÉ 2022

Candidature à déposer
en mairie ou par mail
à guillaume.stravius@annaysouslens.fr

JOBS D'ÉTÉ

Vous avez entre 18
et 25 ans, vous êtes
étudiant et vous
résidez à Annay, vous
pouvez postuler pour
les jobs d'été.

Plus d'infos en mairie

AGENDA

(selon l'évolution des conditions sanitaires)

Samedi 9 Avril

Marché aux puces - de 9h à 17h - Marais - Comité Socioculturel

Concours doublette de l'Idéal Pétanque - Cité Leclerc

Dimanche 10 & Dimanche 24 Avril

Elections présidentielles - 8h - 19h

Vendredi 22 Avril

Commémoration du souvenir des déportés

Dimanche 1er Mai

Défilé de la fête du travail - 10h00

Repas dansant des médaillés du travail - 12h - Salle des fêtes

Concours individuel de l'Idéal Pétanque - Cité Leclerc

Vente de muguet de l'OMCF - rue De Gaulle

Dimanche 8 Mai

Défilé de la victoire du 8 mai 1945 - 10h30

Repas Familial de l'association St Amé - de 12h à 20h - Salle Paroissiale

Samedi 14 Mai

Fête de l'école Pantigny

Vendredi 20 Mai

Voyage des aînés

Samedi 21 Mai

Lavage de voitures - APE PeriCurie

Gala du Boxing-Club - Salle des fêtes

Samedi 28 Mai

Marché aux puces du comité socioculturel - de 9h à 17h - Marais

Vendredi 3 & Samedi 4

Théâtre'Annay - Compagnie de l'Artois - Salle des fêtes

Vendredi 3 Juin

Pique-nique des seniors - Marais

Samedi 4 Juin

Concours tripléte de l'Idéal Pétanque - Cité Leclerc

Samedi 11 Juin

Fête de l'école Curie

Dimanche 12 et Dimanche 19 Juin

Elections législatives - 8h - 18h

Samedi 18 Juin

Commémoration de l'appel du 18 Juin

Fête de l'école Wantiez

Mardi 21 Juin

Fête de la musique

Samedi 25 Juin

Concours doublette de l'Idéal Pétanque - Cité Leclerc

Dimanche 26 Juin

Repas Dansant Claude Arena - 12h - Salle des fêtes

EN BREF

INFORMATIONS ÉLECTIONS

Pour vous inscrire afin de voter lors des élections législatives, vous avez jusqu'au 4 mai en ligne et au 6 mai en mairie. Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En ce début d'année, chaque électeur inscrit recevra une nouvelle carte électorale dotée d'un QR code. Celui-ci vous permettra d'accéder à l'ensemble des démarches en ligne pour les élections.

En ce qui concerne les procurations, vous pouvez désormais la donner à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Vous pouvez réaliser votre procuration en ligne ou au sein d'un commissariat, d'une gendarmerie ou d'un tribunal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DEFrance Camille, le 11 Décembre

LEROUX HALFORD Rosie, le 4 Décembre

GUILLEMYN Camille, le 11 Décembre

ANEJAR Sakina, le 10 Décembre

AIT KEDDOUR Lywane, le 12 Décembre

BIGOTTE Julia, le 13 Décembre

DEGROS Juliette, le 21 Décembre

LENTREMY Tiziano, le 21 Décembre

TANCRESZ Marius, le 31 Décembre

HERKT Gabriel, le 2 Janvier

DELACROIX Jules, le 5 Janvier

COPPIN Lowen, le 9 Janvier

HOUSSEAU LEFEBVRE Cataleya, le 11 Janvier

RAMBAUX Raphaël, le 29 Janvier

VAN LANCKER Timaé, le 3 Février

TIMARD Livio, le 5 Février

FAVIER Gabin, le 7 Février

TOURNEMINE Louis, le 12 Février

PACS

VITALE Maxime et JAHN Elise, le 28 Décembre

SVIGA Julien et BLANQUART Cindy, le 13 Janvier

LANCE Guillaume et PARISOT Anaëlle, le 14 Février

GABEZ Pierre et BOURGUELLE Marina, le 15 Février

BOUQUILLION Nicolas et SLINCKAERT Alyssia, le 25 Février

DEGROS Bryan et BUCHET Lucille, le 28 Février

NOCES D'OR

HAVEZ-PLACHEZ, le 5 Mars

NOCES DE DIAMANT

DESTRUN-DECLEVE, le 26 Décembre

DÉCÈS

DUVIVIER veuve TOP Simone, le 16 Décembre

CACHART veuve DEGORGUE, le 2 Janvier

WACQUEZ veuve DEMEY Clémentine, le 14 Janvier

HOUSSEAU Jacques, le 15 Janvier

WRONKA Eliane, le 19 Janvier

HAZARD Georges, le 19 Janvier

RICHTER Eberhard, le 1er Février

GOUVERNEUR Yvonne épouse MATTEI, le 11 Février

TILLOIS Alain, le 20 Février



CHASSE à l'œuf



LUNDI 18 AVRIL 2022 - MARAIS D'ANNAY

RENDEZ-VOUS 9H30 SUR LE PARKING DE L'OASIS - DÉPART : 10H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

JUSQU'AU 8 AVRIL EN MAIRIE OU AU CENTRE SOCIAL BERGERAND

ÉVÈNEMENT DESTINÉ AUX ENFANTS D'ÉLÉMENTAIRES OU MATERNELLES SCOLARISÉS OU RÉSIDENTS D'ANNAY.

N'OUBLIEZ PAS :

UN STYLO
UN TÉLÉPHONE PORTABLE
UNE GOURDE
UN SAC (À DOS OU CABAT)

